

plus qu'un peuple vivant dans une parfaite "entente cordiale." Ceci n'empêche pas les petites jalousies ni les petites accusations, mais ce sont de ces accusations et de ces jalousies comme entre frères.

Un journal existe au milieu de notre colonie, et quoiqu'il soit publié en langue anglaise et supporté, presque exclusivement, par la population anglaise, quelques soient, d'ailleurs, les torts de cette publication, nous devons à la justice de dire que tous ceux qui se sont succédés au fauteuil de sa rédaction ont eu le bon esprit d'éviter tout ce qui aurait pu provoquer ces malheureuses dissensions nationales qui ne servent qu'à affaiblir les populations et à nuire à leur prospérité. Je proposerais volontiers cet exemple à un grand nombre de journaux d'autres pays, qui semblent avoir besoin de ruiner la réputation d'une partie de leurs compatriotes, pour asseoir sur ces ruines l'honneur de leurs nationaux.

La population étrangère du "Département du Nord," ne dépasse pas le chiffre de 4,000 âmes.

§ 2. LES MÉTIS.

Ce nom est donné, dans le pays, à tous ceux qui ont une origine mixte et, spécialement, à ceux dont les parents ou ancêtres appartenaient aux nations civilisées et aux tribus sauvages. Nous l'avons dit, dans le paragraphe précédent, le pays compte parmi ses habitants, des représentants de quatorze nations civilisées et de vingt-deux tribus de sauvages. Il y a eu des alliances contractées entre des hommes de ces différentes nations et les femmes de ces diverses tribus. Les enfants, nés de ces alliances, ou leurs descendants, quelle que soit leur origine, sont désignés sous le nom de "Métis," que les Anglais appellent "Half-Breeds." Ce mot anglais est traduit par quelques auteurs par le mot : "demi-sang," inusité ici. Ce dernier nom n'aurait, au reste, d'application littérale qu'à un certain nombre de Métis : qu'à ceux qui ont une égale proportion de sang blanc et de sang sauvage.

On comprend facilement que cette proportion n'est pas toujours la même. En certains endroits, on donne le nom de "quarterons" à ceux qui n'ont qu'un quart de sang sauvage, dont, par exemple, une des aïeules était sauvagesse. Nous nous servons du mot "métis" pour désigner tous ceux qui, sans être sauvages, ont quelque relation de consanguinité avec quelqu'une de ces tribus, à quelque degré que ce soit. Nous ne dirons rien de la différence d'origine du côté des femmes à quelque tribu que ces dernières appartiennent. La seule distinction à laquelle nous nous arrêterons, est celle qui résulte de la différence d'origine paternelle. A ce